



## DECLARATION LIMINAIRE DE LA FSU-MARTINIQUE

### CONSEIL DE L'EDUCATION NATIONALE

du Jeudi 25 janvier 2018

Monsieur Le Préfet,

Monsieur Le Président de la CTM,

Madame La Rectrice,

Madame La Conseillère territoriale,

Mesdames et Messieurs Les Elus,

Mesdames et Messieurs Les représentants de personnels, des parents d'élèves, des étudiants,

La FSU Martinique ne saurait rester muette face à l'application des mesures dévastatrices décidées par le gouvernement. Parcoursup, jour de carence, réformes à venir du baccalauréat et des lycées, tout annonce des bouleversements dont le seul but est, une fois encore, de faire des économies budgétaires plutôt qu'investir dans l'amélioration du système éducatif. Il est illusoire de penser que, le corps enseignant se plaise à continuer d'exercer ce métier dans de telles conditions

La FSU se félicite d'avoir initié et participé activement au formidable mouvement social qu'a connu la Martinique en septembre 2017. Elle déplore cependant la lenteur avec laquelle certains emplois aidés ont été réintégrés. Elle rappelle que les établissements scolaires et les associations ont un besoin vital de personnel de surveillance et d'entretien pour assurer la sécurité des élèves, la salubrité des locaux et la bonne marche des services de restauration scolaire.

Cette année, l'académie de Martinique perdra encore 57 postes d'enseignants dans le secondaire. Ajoutés aux 898 déjà supprimés, c'est près d'un millier de postes perdus en dix ans ! Comment dispenser un enseignement efficace pour faire de nos jeunes des citoyens responsables et des actifs compétents, si nos classes sont surchargées ? Avec près de 20 % de chômeurs, la Martinique doit améliorer et diversifier



son système éducatif. Pour y parvenir, elle a besoin de moyens humains et financiers nettement supérieurs à ceux d'aujourd'hui.

A chaque rentrée ou presque, on impose de nouvelles tâches aux enseignants, par exemple remplir le livret unique de compétences. Et pourtant ! La revalorisation salariale tant attendue, une fois votée a été reportée par le gouvernement actuel... Quant aux collègues du primaire et du secondaire qui acceptent des missions particulières, ils doivent menacer de saisir les tribunaux pour obtenir le paiement de ce qui leur est dû !

Que dire de l'état du bâti scolaire dans notre académie ? Nombre de collèges, de lycées et d'écoles sont tellement vétustes que leur utilisation s'avère difficile et parfois dangereuse. Le délabrement de beaucoup d'installations sportives et de logements de fonction est tel, qu'elles témoignent du peu de considération qu'ont certaines collectivités pour les élèves et les personnels. A l'heure où les tâches numériques exigées des personnels de l'EN se multiplient, le réseau informatique de nos établissements scolaires est si peu fonctionnel, qu'il est indigne de l'école du XXI<sup>e</sup> siècle ! Or, c'est justement maintenant que la CTM choisit de baisser ses dotations scolaires : nombre d'EPLE viennent en effet d'apprendre que leurs subventions d'équipement serait réduite d'un tiers cette année ! Assurément, l'éducation n'est pas la priorité de la Collectivité Territoriale de la Martinique.

A l'Université des Antilles, les procédures normales d'une discussion sereine de la future offre de formation de l'établissement ont été ignorées au profit de manœuvres occultes favorisant les intérêts de quelques mandarins. Ce blocage du seul établissement d'enseignement supérieur de notre académie prive les lycéens martiniquais d'une offre de formation réellement au service du territoire et du développement du pays.

De plus, le retour sur le campus de Schœlcher de personnes mises en examen dans une affaire judiciaire ayant bouleversé notre établissement ne semble avoir été empêché que par l'action de la justice et pas par celle de la gouvernance de notre établissement, inquiétant ainsi les personnels et les usagers.

La FSU et ses organisations demandent instamment que les mesures fortes pour le respect de la loi et des statuts de l'Université des Antilles soient prises pour permettre le retour à un climat de travail serein sur le campus."

Pour terminer, la FSU Martinique déplore les incohérences du calendrier scolaire 2017-2018. Outre qu'ils raccourcissent les périodes de repos et compliquent les locations saisonnières, les congés se terminant en milieu de semaine génèrent un absentéisme croissant des élèves. La FSU rappelle qu'elle fut l'une des rares composantes du CEN à voter contre ce calendrier en février 2017. Enfin, la FSU s'oppose au maintien de la prérentrée en août.



Fédération Syndicale Unitaire  
Section de la Martinique

Enseignement Éducation Recherche Culture

Territoriale Administration Santé Social

